

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 26 MARS 2024 À 18 H PAR VIDÉOCONFÉRENCE
CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Présences

Marianne Bégin	Karl Guimond
Sylvain Blais, directeur général	Chantal Hamelin
Yacine Bourennani	Florence Julien
Mélanie Brunette, vice-présidente (départ 20h30)	Katrine Lévesque
François Côté, directeur des études	Dominique Marchand (départ 20h)
Marie-Pier Dupuis	Guillaume Marquis, président
Sébastien Fortin	Mélicha Tardif
Marco Fournier (départ 19h50)	Geneviève Tremblay
Marlène Grenier	Julie Tremblay
Évelyne Grenier-Ouimette	

Absences

Maxime Fortin	Isabelle Métivier
Félix-Antoine Lafleur	Stéphanie St-Pierre Vigneault

Observatrices

Amélie Brouillard, secrétaire générale
Nicole Fortier, agente de soutien administratif

Invités

Julien Pierre Arsenault, directeur de la formation continue
Fanny Bernèche, directrice des services financiers et de l'approvisionnement
Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles
Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines
Patrick Lortie, directeur des ressources matérielles
Alain Lozier, coordonnateur des services informatiques et de l'audiovisuel
Jean-François Nolet, conseiller pédagogique
Caroline Rioux, directrice adjointe des études

Assistance

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

L'ordre du jour est remanié dans la présentation numérique des points, permettant ainsi aux présentateurs d'être libérés plus tôt. Toutefois, à des fins de concordance, les points seront rédigés selon l'ordre du jour initial.

Par ailleurs, un ajout est fait, soit le point 7.9 Nomination d'un comité de sélection pour le poste de directeur des études.

Sur une proposition de François côté, appuyée par Marianne Bégin il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FÉVRIER 2024*

Le procès-verbal est passé en revue, et une correction sera faite au nom de Katrine Lévesque au point 4.1 de ce dernier.

Sur une proposition de Dominique Marchand, appuyée par Mélanie Brunette, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 27 février 2024.**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2024*

Sur une proposition de Marie-Pier Dupuis, appuyée par Mélanie Brunette, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 12 mars 2024.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS *

La secrétaire générale, Amélie Brouillard, dépose le tableau des suivis.

Le point de suivi concernant la formation continue des membres du conseil d'administration sera traité en mai 2024 plutôt qu'en mars tel qu'il apparaît sur le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 27 FÉVRIER 2024*

La secrétaire générale, Amélie Brouillard, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 27 février 2024.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1. PORTRAIT PERSONNALISÉ DES ACTIVITÉS CONTRACTUELLES DU CÉGEP*

Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, présente le portrait personnalisé des activités contractuelles du Cégep pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 et elle explique en quoi cela consiste plus particulièrement.

Cette reddition de comptes est effectuée sur une base annuelle, permettant d'obtenir un portrait personnalisé du Cégep, du respect de certaines obligations et de s'assurer de la conformité des contrats.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. 180.B0 SOINS INFIRMIERS*

Le directeur de la Formation continue, Julien Pierre Arsenault, se joint à la rencontre afin de présenter la nouvelle version du programme Soins infirmiers. Marianne Bégin l'accompagne pour la présentation.

La création de cette nouvelle version s'appuie sur la structure du programme 180.A0 afin de faciliter le recrutement des ressources enseignantes. Un souci particulier a été porté pour faciliter la gestion des stages en considérant la rareté des milieux de stage. Cette nouvelle version remplace l'ancienne version qui remontait à 2009.

CA-3556

CONSIDÉRANT QUE les besoins liés à la profession sont importants ;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle version de programme permet de répondre aux besoins actuels de la réalité du marché du travail.

Il est proposé par Évelyne Grenier-Ouimette, appuyée par Sébastien Fortin, et ***adopté à la majorité, avec l'abstention de Marianne Bégin, le projet permettant la modification du programme Soins infirmiers 180.B0.***

7.2. NOMINATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR À LA BIBLIOTHÈQUE*

La directrice des ressources humaines, Kathleen Longpré, se joint à la rencontre afin d'informer les membres du conseil, de la nécessité de créer un comité de sélection qui se penchera sur la nomination de la personne qui occupera le poste de coordonnateur ou de coordonnatrice à la bibliothèque. En partenariat avec l'UQAT, la participation d'un membre du conseil d'administration du Cégep est requise. Après vérification de l'intérêt des personnes, Karl Guimond se propose pour représenter le conseil du Cégep.

L'affichage de ce poste sera publié dès demain, 27 mars, et la première rencontre du comité est prévue se tenir le 23 ou 24 avril prochain.

CA-3557

CONSIDÉRANT le départ de David Fournier-Viger, qui occupait le poste de coordonnateur de la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT le processus de sélection à mettre en place pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep*, il est prévu de désigner deux membres externes du conseil d'administration pour participer aux comités de sélection lors de la dotation de postes de cadres.

Il est proposé par Florence Julien, appuyée par Mélissa Tardif, **de former un comité de sélection et de nommer Karl Guimond à titre de représentant du conseil d'administration du Cégep pour le poste de coordination de la bibliothèque afin de participer à un processus de sélection prévu dans la semaine du 15 ou du 22 avril prochain. Ce comité sera aussi composé du Directeur des études (supérieur immédiat), de la direction des ressources humaines, d'un représentant de l'UQAT et d'un représentant de l'Association des cadres du Cégep.**

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

7.3. RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DES ACTIFS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (R9)*

Alain Lozier, coordonnateur des services informatiques et de l'audiovisuel, se joint à la rencontre afin de présenter les modifications apportées au *Règlement sur l'utilisation des actifs informatiques et de télécommunication (R9)* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il rappelle que la production du *Règlement* remonte à 2004 et qu'il nécessitait plusieurs modifications pour tenir compte des nouvelles avancées technologiques. Il ajoute que le code de conduite a été intégré audit *Règlement*.

CA-3558

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à la révision du *Règlement 9 sur l'utilisation des technologies de l'information* afin d'actualiser les différents articles du *Règlement* pour les adapter à la réalité collégiale;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des instances du Cégep;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de direction ainsi que du comité de validation des règlements et politiques pour proposer l'adoption de ces modifications au *Règlement 9 sur l'utilisation des technologies de l'information*.

Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Yacine Bourennani, il est unanimement résolu **d'adopter les modifications proposées au Règlement 9 sur l'utilisation des technologies de l'information.**

7.4. RÈGLEMENT INTERNE RELATIF À LA NOMINATION ET AU RENOUVELLEMENT DE MANDAT DES HORS CADRES*

À ce point-ci de la rencontre, le directeur général, Sylvain Blais ainsi que le directeur des études, François Côté, se retirent de la rencontre puisque ce point les concerne particulièrement.

La secrétaire générale, Amélie Brouillard, présente les modifications apportées au *Règlement interne relatif à la nomination et au renouvellement de mandat des hors cadres*, afin de le rendre conforme à l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

Une des modifications précise que les membres du personnel enseignant, le membre du personnel professionnel et le membre du personnel de soutien doivent se retirer lors des discussions relatives au renouvellement de mandat d'un hors cadre.

CA-3559

CONSIDÉRANT la nécessité d'être conforme à l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

CONSIDÉRANT les modifications faites au *Règlement interne relatif à la nomination et au renouvellement de mandat des hors cadres*;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la Commission des études, résolution 304-CdE-04.

Il est proposé par Dominique Marchand, appuyée par Geneviève Tremblay, et unanimement résolu **d'adopter les modifications faites au Règlement interne relatif à la nomination et au renouvellement de mandat des hors cadres, tel que présenté.**

7.5. ÉVALUATION – FORMATION GÉNÉRALE : RAPPORT ET PLAN D'ACTION*

Le directeur des études, François Côté, explique la démarche d'évaluation de la Formation générale, soit pour les programmes de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique.

Caroline Rioux, directrice adjointe des études ainsi que Jean-François Nolet, conseiller pédagogique, se joignent à la rencontre et présentent les résultats après deux années de travail. Il est mentionné

que le rapport d'évaluation comprend un total de 14 avis correspondants à des points à améliorer et qui sont repris intégralement dans le plan d'action pour prise en charge.

CA-3560

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études du 12 mars 2024, 304-CdE-05.

Il est proposé par Yacine Bourennani appuyé par Dominique Marchand, et unanimement résolu **d'adopter le Rapport d'évaluation et le plan d'action de la formation générale.**

7.6. CALENDRIER SCOLAIRE INSTITUTION KIUNA 2024-2025*

Le directeur des études, François Côté, dépose le calendrier scolaire de l'Institution Kiuna pour l'année 2024-2025 et en fait la présentation.

Le calendrier de Kiuna est sensiblement le même que celui du Cégep, exception faite pour la journée du 30 septembre, qui pour Kiuna, est une journée nationale de réconciliation.

CA-3561

CONSIDÉRANT l'article 18 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études du 12 mars 2024, 304-CdE-07.

Il est proposé par Marianne Bégin, appuyée par Sébastien Fortin **d'adopter le calendrier scolaire 2024-2025 de l'Institution Kiuna.**

7.7. SAQC-2 DEVIS D'AUTOÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MÉCANISMES D'ASSURANCE QUALITÉ DU CÉGEP*

Le devis n'étant pas disponible, ce point est reporté en mai 2024, lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

7.8. ACQUISITION RÉSIDENCE ÉTUDIANTE À ROUYN-NORANDA*

La vice-présidente du conseil, Mélanie Brunette, se retire pour le traitement de ce point compte tenu d'un possible conflit d'intérêts.

Le directeur général, Sylvain Blais, explique la démarche effectuée pour l'acquisition de l'évêché de Rouyn-Noranda, situé sur la rue Cuddihy. Ce bâtiment offre beaucoup d'avantages pour le Cégep, dont une résidence pour les étudiants, un service de garde et un large stationnement, qui ultimement pourrait voir sa vocation modifiée.

Patrick Lortie, directeur des ressources matérielles, accompagné du directeur général, Sylvain Blais, ont visité le bâtiment et ont apprécié sa proximité avec le Cégep, sa bonne condition, que ce soit au niveau de l'entretien et des matériaux de construction ainsi que des possibilités d'arrangement qui bénéficieraient à tous.

La directrice des services financiers et de l'approvisionnement, Fanny Bernèche, qui s'est jointe à la rencontre pour le traitement de ce point, mentionne les coûts et modalités d'emprunt reliés à ce projet d'acquisition, ainsi que la capacité financière du Cégep.

CA-3562

CONSIDÉRANT QUE l'évêché de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite vendre un bâtiment ayant une configuration intéressante pour accueillir des résidents ainsi qu'un service de garde pour enfants;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment permettrait de loger jusqu'à 32 étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT les conditions suivantes :

- La nécessité d'obtenir l'autorisation de la ministre de l'Enseignement supérieur;
- La nécessité d'obtenir la recommandation de la Société québécoise d'infrastructures (SQI);

CONSIDÉRANT la capacité financière du Cégep et sa capacité de réaliser un emprunt autofinancé ;

CONSIDÉRANT les discussions entamées avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) qui sont favorables au projet.

Il est proposé par Karl Guimond, appuyé par Marianne Bégin, et unanimement résolu **d'autoriser le directeur général à déposer une offre d'achat dudit bâtiment auprès de l'évêché de l'Abitibi-Témiscamingue totalisant 1,75 M\$ et respectant les conditions énumérées ci-dessus, soit celles du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Société québécoise d'infrastructures, et ce, avant le 31 mars 2024.**

7.9 NOMINATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, François Côté, annonce qu'il quittera ses fonctions en juin 2024 et que sa démission a été acceptée par le directeur général, Sylvain Blais.

CA-3563

CONSIDÉRANT le départ prévu de François Côté en juin prochain, qui occupait le poste de directeur des études ;

CONSIDÉRANT le comité de sélection à mettre en place afin de procéder aux démarches et à la nomination du remplaçant ou de la remplaçante du directeur des études;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et que le président du conseil d'administration sont membres d'office du comité de sélection. Également, la présence de 3 membres du conseil externes ainsi qu'un membre employé du Cégep est requise pour la constitution du comité.

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyée par Karl Guimond, **de former un comité de sélection constitué de : Sylvain Blais (directeur général), Guillaume Marquis (président du conseil d'administration), Évelyne Grenier-Ouimette (membre externe), Karl Guimond (membre externe) ainsi que Marianne Bégin (membre employé).**

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale afin de procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8.1. STATISTIQUES D'ADMISSION 1^{ER} TOUR*

Le directeur des études, François Côté, présente les statistiques d'admission au 1^{er} tour pour les campus d'Amos, de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1. DÉMARCHE DES CÉGEPS DE RÉGION*

Le directeur général, Sylvain Blais, rappelle les démarches qui ont mené à la création en 2020 du Regroupement des cégeps de régions (RCR) qui comporte 12 cégeps, 9 centres d'études collégiales et 17 centres collégiaux de transfert de technologie, provenant de 5 régions administratives.

Le bilan et les perspectives des mesures proposées par le RCR sont présentés ainsi que leur taux d'appréciation. Il est notamment question de Cégep Virtuel, d'infrastructures et de mobilité étudiante interrégionale.

9.2. PROGRAMME DE CONSOLIDATION DES CENTRES DE TRAITEMENT INFORMATIQUE*

Sylvain Blais, directeur général, mentionne une correspondance de Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, adressée au sous-ministre du ministère de la Cybersécurité et du numérique, Stéphane Le Bouyonnet, lui mentionnant que l'échéancier de mars 2025, était beaucoup trop serré, voire impossible à rencontrer pour plusieurs collèges, compte tenu la tâche colossale reliée à cet exercice et que le financement n'a été disponible qu'en 2023.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

10. ÉMISSION DES DIPLÔMES*

10.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Le ministère effectue actuellement une mise à jour de ses bases de données, et le rapport concernant l'émission des DEC n'est pas disponible pour l'instant.

10.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3564

Sur une proposition de Mélissa Tardif, appuyée par Marianne Bégin, il est unanimement résolu ***d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.***

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1. BUDGET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (S. BLAIS)

Suite au dépôt du budget provincial, Sylvain Blais, directeur général, en présente les principaux impacts pour le Cégep.

Il fait notamment référence au budget de 112 M \$ octroyé pour l'ensemble du réseau et destiné aux infrastructures pour le maintien et/ou le développement.

Il est question d'un million de dollars pour 48 cégeps pour la transformation numérique, qui est nettement insuffisant.

D'autre part, il a été mentionné que les coûts de convention collective seraient couverts par le gouvernement.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 45 sur une proposition de François Côté.

Président,

Secrétaire générale,



Guillaume Marquis



Amélie Brouillard